

UTOPIE(S)

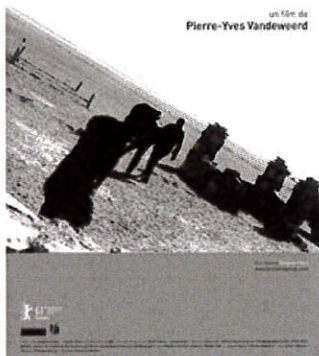
le mois
du film
documentaire



Dans le cadre du mois du film documentaire, dispositif porté par le Conseil Départemental de l'Aveyron et sa médiathèque, **les BIBLIOTHÈQUES de Laissac, Bertholène, Lavernhe** et la Cdc des **Causses à l'Aubrac**, vous invitent à des **PROJECTIONS GRATUITES** de films sur le thème de **l'Utopie**.

Territoire perdu

un film de
Pierre-Yves Vandewerdt



BERTHOLÈNE

Samedi 3 novembre 2018 - 16h - Salle des Fêtes

Territoire perdu - Un film de Pierre-Yves Vandewerdt

Traversé par un mur de 2400 Km construit par l'armée marocaine, le Sahara occidental est aujourd'hui découpé en deux parties, l'une occupée par le Maroc, l'autre sous contrôle du Front de Libération du Sahara occidental (Polisario).

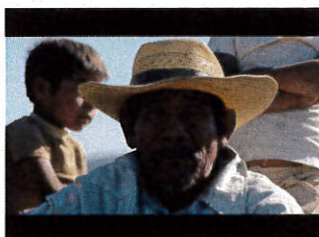
A partir de récits de fuite et d'exil, d'interminables attentes, de vies arrêtées et persécutées, venus des deux côtés du mur, ce film témoigne sur le peuple sahraoui, sur son territoire, sur son enfermement dans les rêves des uns et des autres.

LAVERNHE

Dimanche 18 novembre 2018 - 16h - Salle des Fêtes

Première question sur le bonheur - Un film de Gilles Groulx

Ce long métrage documentaire porte sur la réforme agraire, la propriété terrienne et la lutte des classes sociales au Mexique, à la fin des années 1970. Dans le village de Santa Gertrudis s'opposent deux camps : les caciques (propriétaires refusant le décret agraire de Cardenas de 1935) et les comuneros (partisans de la réforme). Si les premiers souhaitent reprendre les terres qu'ils estiment être les leurs, les seconds croient plutôt en la coopération entre les paysans et l'amélioration de leur qualité de vie s'ils font front commun.

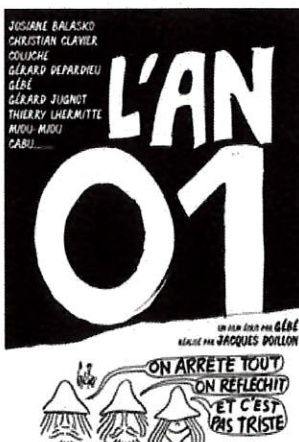


LAISSAC - SÉVÉRAC L'ÉGLISE

Lundi 19 novembre 2018 - 20h - Centre Administratif

L'AN 01 - Un film collectif réalisé entre autre par Jacques Doillon, Alain Resnais,

Le film narre un abandon utopique, consensuel et festif de l'économie de marché et du productivisme. La population décide d'un certain nombre de résolutions dont la 1ère est "On arrête tout" et la 2ème "Après un temps d'arrêt total, ne seront ranimés que les services et les productions dont le manque se révélera intolérable". L'entrée en vigueur de ces résolutions correspond au premier jour d'une ère nouvelle, l'an 01.



Mairie de
BERTHOLENE

